

PROJETS D'INFRASTRUCTURES ENVIRONNEMENT ET TRANSPORTS

pilotés ou co-pilotés par le DETA

SÉANCE PUBLIQUE DU 20 MARS 2018
SALLE COMMUNALE DE COLLEX-BOSSY



Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

DÉROULEMENT

20H00 – 21H00 :

- > INTRODUCTION PAR MONSIEUR LUC BARTHASSAT,
CONSEILLER D'ÉTAT**

- > PRÉSENTATION DES PROJETS**

21H00 – 21H45 : QUESTIONS – DISCUSSIONS

21H45 : VERRÉE

INTERVENANTS

- > **THIERRY MESSENGER** DGT
- > **EMMANUELLE DE BEAUFORT** DGT
- > **NICOLAS SIMOND** DGT
- > **CÉDRIC JOSEPH** DGGC
- > **JÉRÔME GASSER** DGT
- > **TIPHAINE BUSSY** DGAN
- > **DANIEL CHAMBAZ** DGE
- > **JACQUES MARTELAIN** DGE

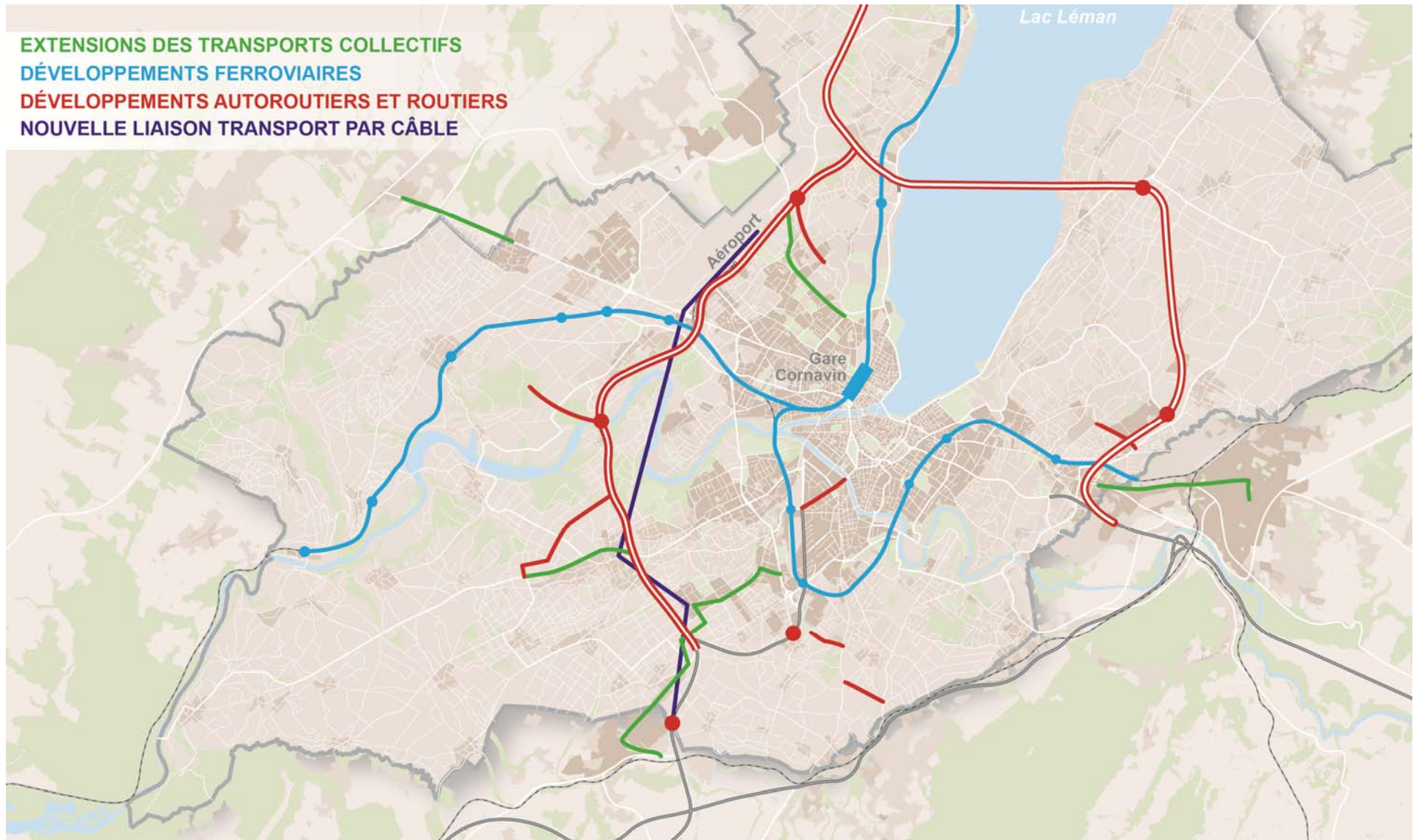
MODÉRATEUR : RAPHAEL LEROY

INTRODUCTION DE MONSIEUR BARTHASSAT

LES PROJETS

PRINCIPALES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT PLANIFIÉES À HORIZON DE 2030

EXTENSIONS DES TRANSPORTS COLLECTIFS
DÉVELOPPEMENTS FERROVIAIRES
DÉVELOPPEMENTS AUTOROUTIERS ET ROUTIERS
NOUVELLE LIAISON TRANSPORT PAR CÂBLE



PROJETS D'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

- **Projets d'infrastructures ferroviaires – Léman Express**
- **Projets routiers**
 - ⇒ Elargissement autoroutier
 - ⇒ Traversée du Lac
 - ⇒ Route des Nations
- **Projets de transports collectifs**
 - ⇒ Tram Nations - Grand Saconnex - P47
 - ⇒ Ligne de transport par câble (télécabine) entre Bardonnex et l'Aéroport
 - ⇒ P+R Tuileries (Bellevue)
- **Projets de mobilité douce**
 - ⇒ Requalification de la route de Suisse (Versoix)
 - ⇒ Requalification de la route de Lausanne (Bellevue)
 - ⇒ Route de Colovrex
 - ⇒ Cours des Nobels
 - ⇒ Promenade de la Paix



PRINCIPES D'ÉLABORATION DES PROJETS PAR LE DETA

- > **COORDINATION TRANSVERSALE ENTRE SERVICES DE L'ETAT**
 - Articulation urbanisation / transports / environnement

- > **COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES PARTENAIRES**
 - Pilotage conjoint des projets avec les communes

- > **CONCERTATION AVEC LE PUBLIC**
 - Séances publiques, ateliers thématiques,...

PROJETS D'INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

- LÉMAN EXPRESS
- EXTENSION SOUTERRAINE DE GENÈVE-CORNAVIN
- DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU A LONG TERME
- ¼ D'HEURE COPPET – GENÈVE

LE LÉMAN EXPRESS EN 2020

15 DÉCEMBRE 2019 : déploiement de l'offre ferroviaire Léman Express sur l'ensemble des lignes transfrontalières

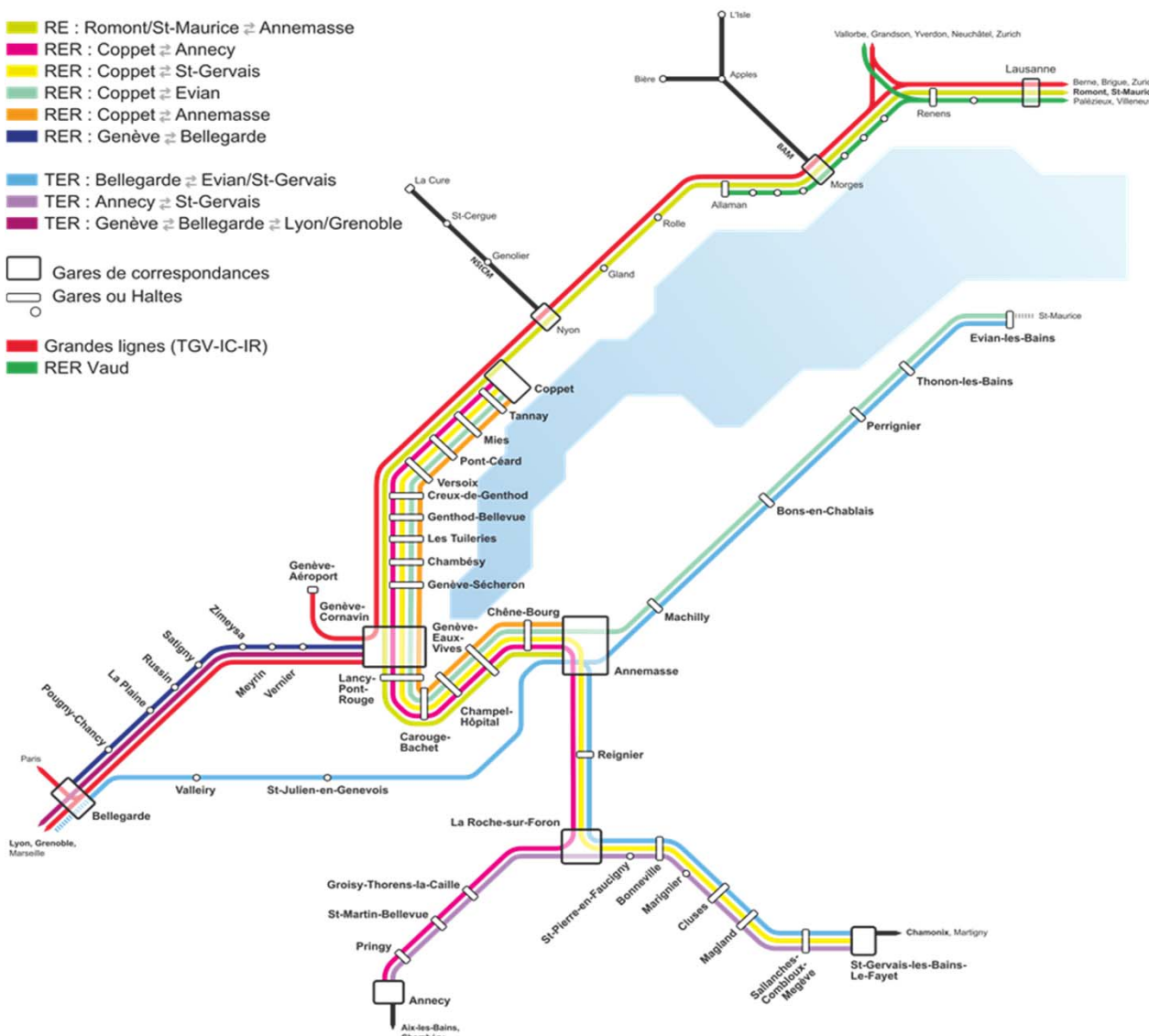
LES LIGNES DU RÉSEAU EXPRESS

- RE : Romont/St-Maurice ↔ Annemasse
- RER : Coppet ↔ Annecy
- RER : Coppet ↔ St-Gervais
- RER : Coppet ↔ Evian
- RER : Coppet ↔ Annemasse
- RER : Genève ↔ Bellegarde

- TER : Bellegarde ↔ Evian/St-Gervais
- TER : Annecy ↔ St-Gervais
- TER : Genève ↔ Bellegarde ↔ Lyon/Grenoble

- Gares de correspondances
- Gares ou Haltes

- Grandes lignes (TGV-IC-IR)
- RER Vaud



- jusqu'à 6 trains par heure et par sens sur le cœur du réseau entre Genève et Annemasse :
 - ⇒ 4 Léman Express
 - ⇒ 2 RE Lausanne - Annemasse
- Au minimum 2 trains par heure, en heure de pointe dans chaque gare du réseau.
- L'offre Léman Express est complétée par des TER sur chacune des branches Evian, Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet, Annecy, de manière coordonnée avec la desserte de l'axe Bellegarde-Saint-Julien-Annemasse

EXTENSION SOUTERRAINE DE GENÈVE CORNAVIN

> LE PROJET : OFFRE

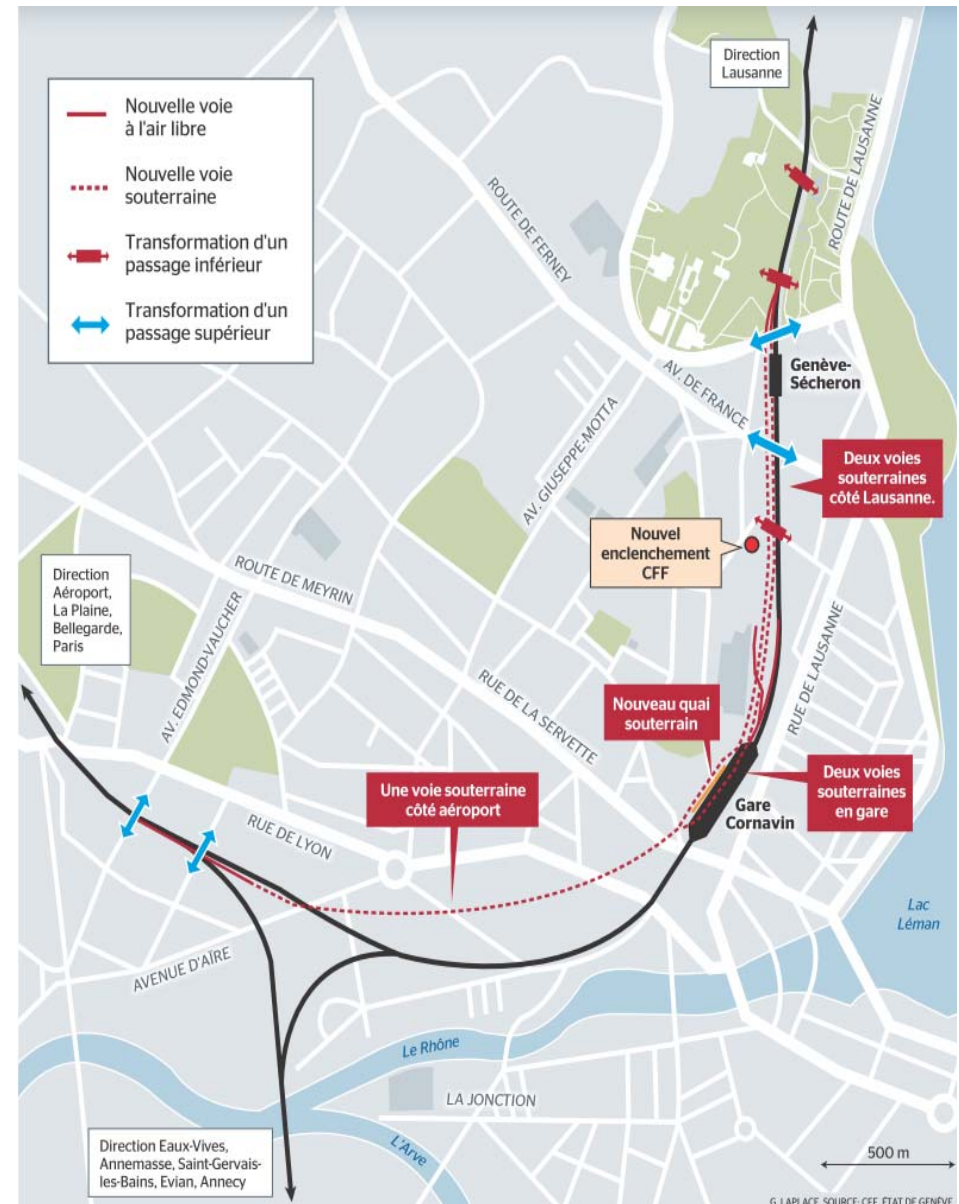
- Circulation d'un train Régio-Express toutes les 15 minutes entre Genève et Nyon ;
- Développement de l'offre grandes-lignes et de l'offre Léman Express (un train toutes les 15 minutes entre Genève et La Plaine).

> LE PROJET : INFRASTRUCTURE

- Nouvelle gare souterraine, + deux voies ;
- Possibilité d'extension ultérieure à deux voies supplémentaires ;
- Un tunnel d'accès à deux voies de l'ONU à Cornavin ;
- Un tunnel d'accès à une voie de Châtelaine à Cornavin.

> PLANNING

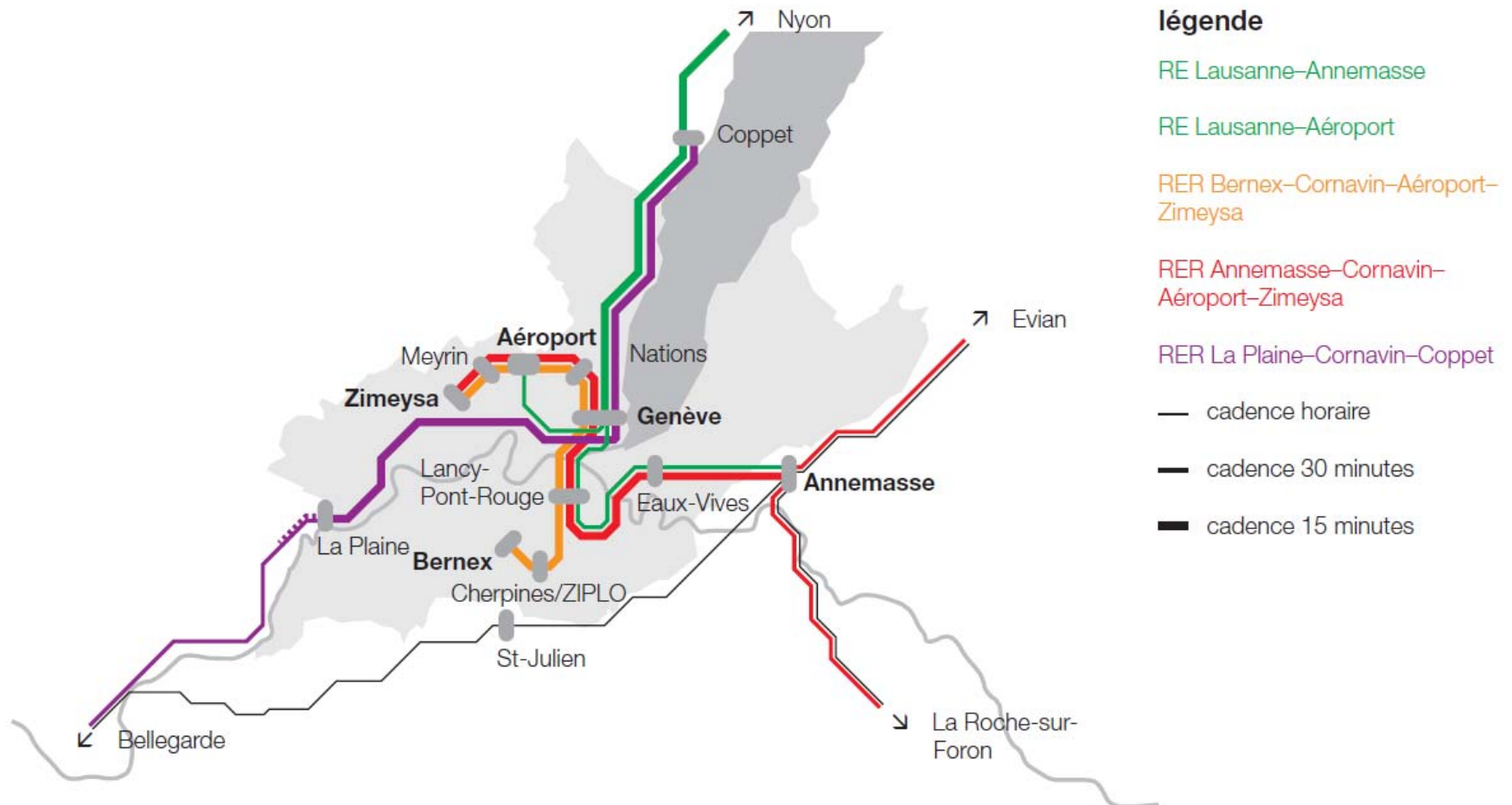
- ⇒ 1^{ère} enquête publique : 2018
- ⇒ Démarrage première phase de travaux : 2019
- ⇒ Démarrage deuxième phase de travaux : 2024
- ⇒ mise en service à l'horizon 2030



DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU À LONG TERME

Etude FER 2050 : création de deux nouvelles liaisons permettant une meilleure desserte des pôles d'emplois et des zones en cours de densification

- Genève – Aéroport – Meyrin – Zimeysa
- Lancy – Plan-les-Ouates - Bernex



1/4 D'HEURE COPPET- GENÈVE

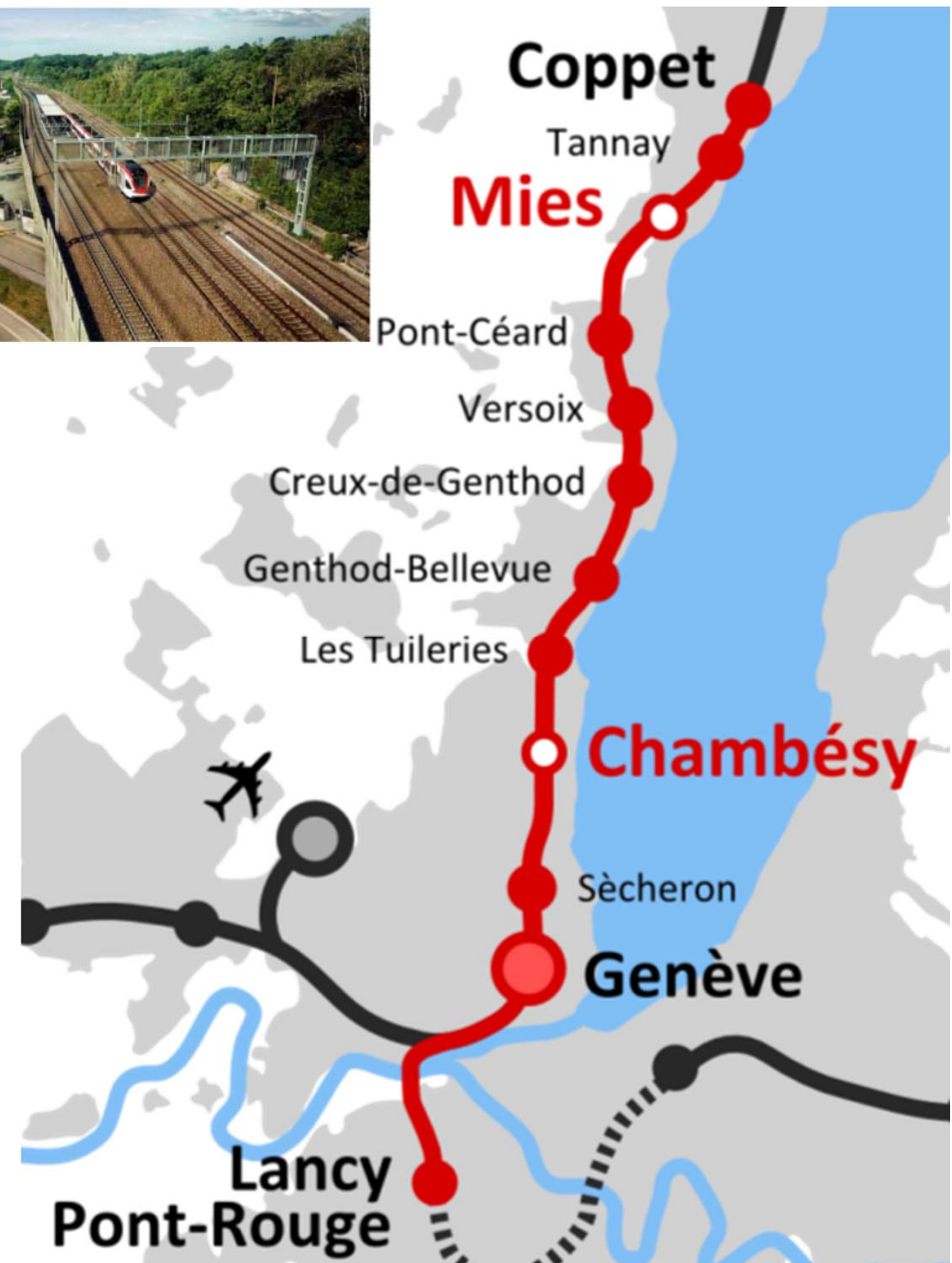
ET RABATTEMENT TPG SUR LES GARES

1/4 D'HEURE COPPET – GENÈVE : LE PROJET

Chambésy



Mies



> INFRASTRUCTURE

- Deux points de croisements, respectivement à Mies (VD) et Chambésy
- Des aménagements légers de signalisations et d'aiguillages.

> OFFRE

- **Juin 2018** : cadence au 1/4 heure en période de pointe
- **Décembre 2018** : cadence 1/4 d'heure de 6h à 20h, du lundi au vendredi
- **Décembre 2019, Léman Express** : prolongement de la cadence 1/4 d'heure jusqu'à Annemasse.

¼ D'HEURE COPPET – GENÈVE : LES RABATTEMENTS TPG

DÉCEMBRE 2018

> LEMAN EXPRESS AU ¼ H TOUTE LA JOURNÉE

> RÉORGANISATION DES LIGNES TPG DE LA RIVE DROITE

▪ Ligne U :

⇒ Rabattement organisé sur la gare de Versoix

▪ Ligne Z :

⇒ Rabattement organisé sur les gares des Tuileries et Genthod-Bellevue

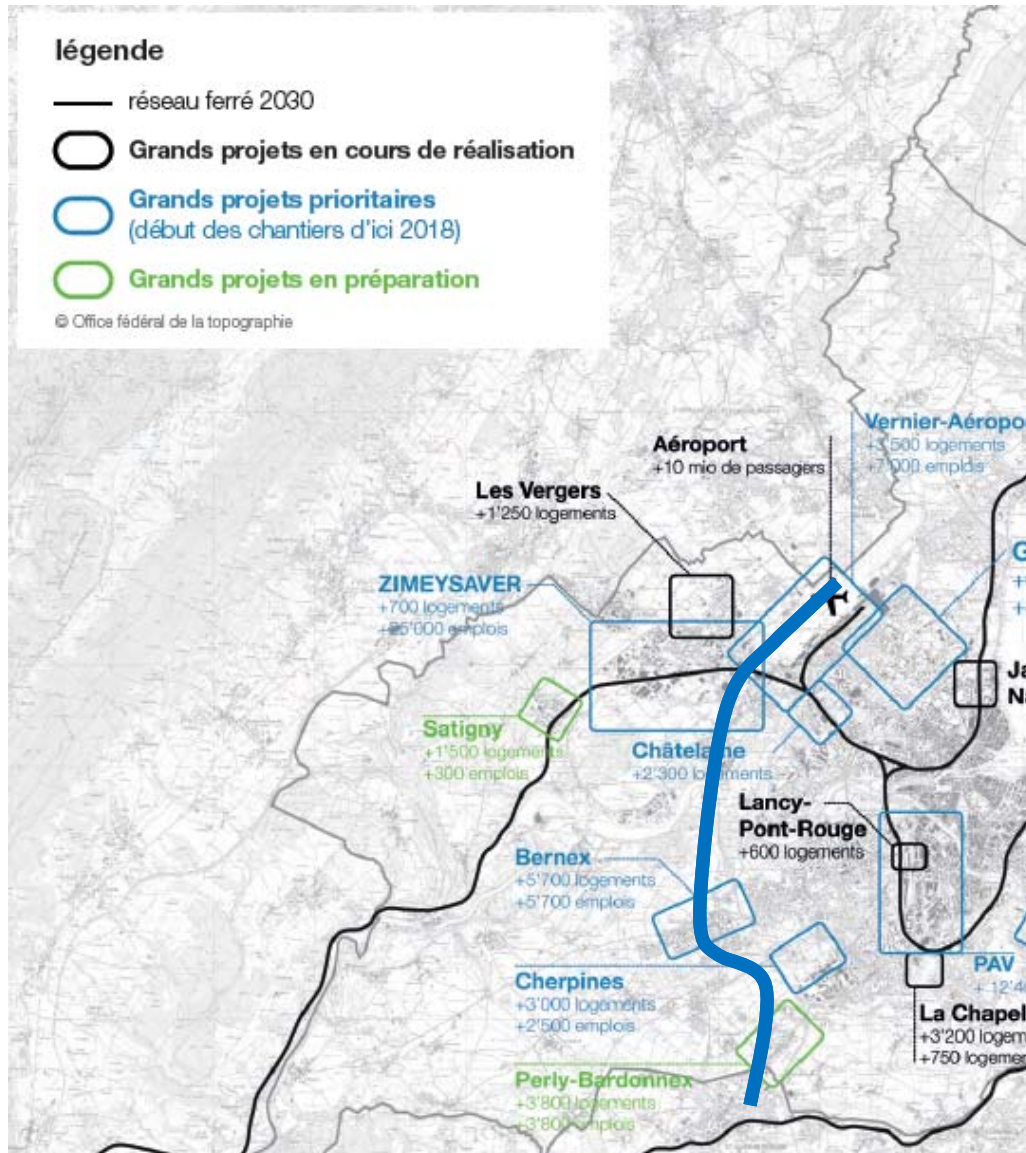
▪ Ligne V :

⇒ Rabattement organisé sur la gare de Versoix et terminus Aéroport pour toutes les courses



LIGNE TANGENTIELLE EN TRANSPORT PAR CÂBLE (TÉLÉCABINE)

LIAISON TANGENTIELLE EN TRANSPORT PAR CÂBLE



> CROISSANCE DES DÉPLACEMENTS LOCAUX ET ENTRE LES DEUX RIVES

- Développement de projets urbains
- Activité aéroportuaire en forte hausse

> MAILLAGE DU RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC

- Manque une offre de transport collectif de 3^{ème} ceinture pour répondre à la croissance mais :
 - ⇒ Autoroute actuelle pas compatible pour accueillir des lignes de bus
 - ⇒ Elargissement à 3 voies pour plus de capacité routière, pas pour des bus
 - ⇒ Création d'une infrastructure de surface (tram, bus) peu crédible
 - ⇒ Développement d'une infrastructure ferroviaire souterraine envisageable à très long terme (2050)
 - ⇒ Une infrastructure aérienne serait-elle une solution?

LIAISON TANGENTIELLE EN TRANSPORT PAR CÂBLE

> UN MODE ADAPTÉ AU TRANSPORT URBAIN

- Cabines de grande capacité (~30 personnes)
- Faible bruit pour hautes performances
- Technologies permettant d'opacifier les vitres
- Grandes portées = moins de pylônes
- Implantation des gares possible dans des bâtiments



> MODE CAPACITAIRE ET ROBUSTE

- Régularité du temps de parcours
- Grande robustesse d'exploitation (vents jusqu'à 100 km/h)
- Capacité de transport similaire à un tram
- Vitesse commerciale ~20 km/h

LIAISON TANGENTIELLE EN TRANSPORT PAR CÂBLE

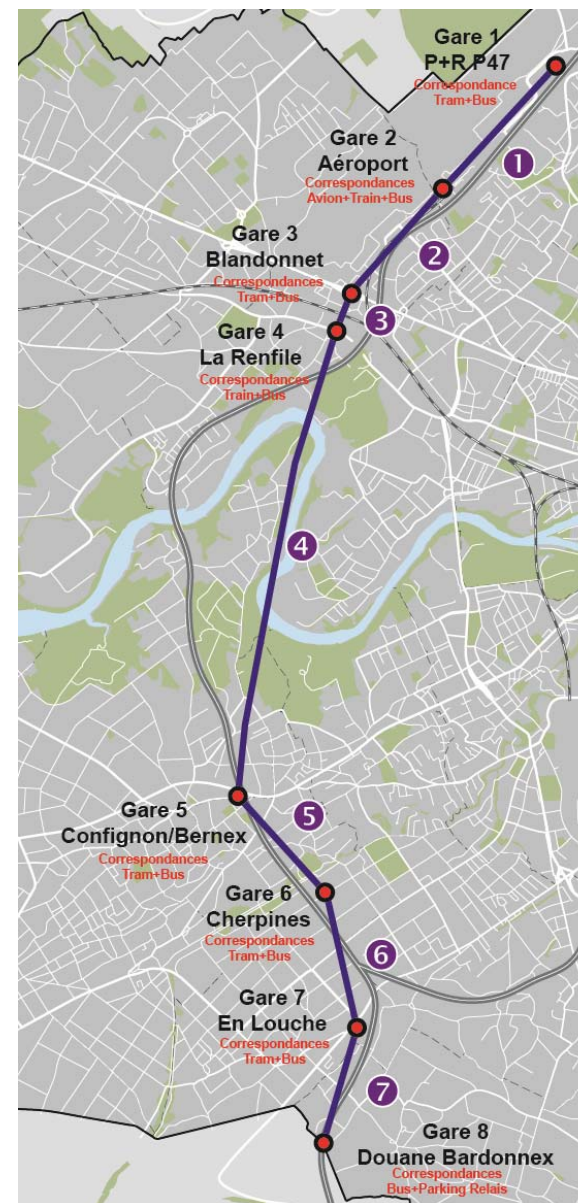
> CARACTÉRISTIQUES DE LA LIAISON ÉTUDIÉE

- Aéroport P+R P47 – Bardonnex
- 11.5 km / 8 stations
- ⇒ Connexion avec les principales lignes TPG
- ⇒ Desservent les futurs développements urbains
- Exemples de temps de parcours estimés
- ⇒ Aéroport – Bernex :
 - 18 minutes en télécabine;
 - 33 minutes en bus actuellement;
 - entre 14 et 35 minutes en voiture en heure de pointe du soir
- ⇒ P47 – Bardonnex :
 - 34 minutes en télécabine;
 - Liaison inexistante en bus actuellement;
 - entre 25 et 45 minutes en voiture en heure de pointe du soir

> ENJEUX

- Paysagers et environnementaux : traversée d'espaces classés et d'espaces protégés
- Si survol foncier privé : vue sur les parcelles privées, acceptation par les riverains

> HORIZON DE RÉALISATION : 2023 / 2025



TRAM NATIONS - GRAND-SACONNEX

ET PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DU P47



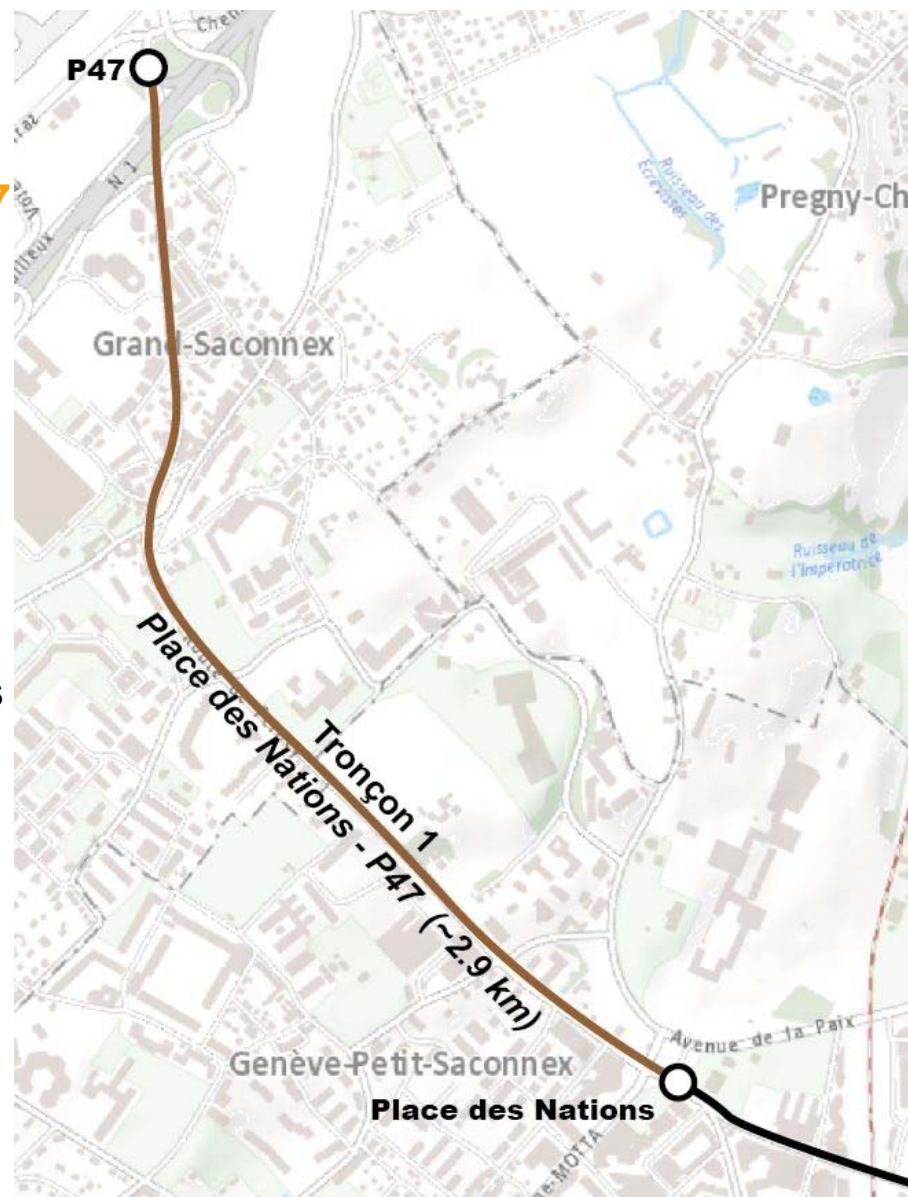
POST TENEBRAS LUX

Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

20.03.18 - Page 20

TRAM NATIONS – GRAND-SACONNEX

- > **EXTENSION DE LA LIGNE 15**
- > **TERMINUS PÔLE MULTIMODAL P47**
- > **EXTENSION ENVISAGEABLE**
 - Ferney-Voltaire
 - Aéroport
- > **CALENDRIER**
 - Procédure fédérale en 2021
 - Démarrage des travaux début 2023, après la mise en service de la route des Nations
 - Mise en service fin 2024



PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DU P47

> PÔLE MULTIMODAL

- Connection efficace entre tous les modes de transports ;
- Aménagements performants pour les transports publics ;
- P+R de 600 places.

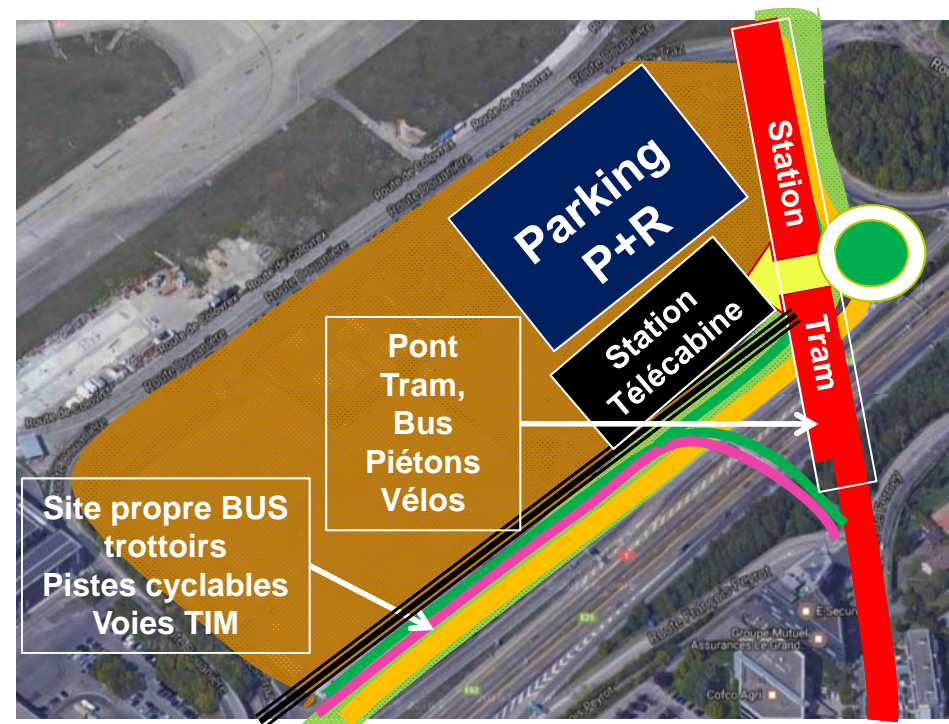
⇒ Favoriser le report modal

> PÔLE MULTIFONCTIONNEL

- Stationnement et activités pour l'aéroport ;
- Stationnement événementiel pour Palexpo.

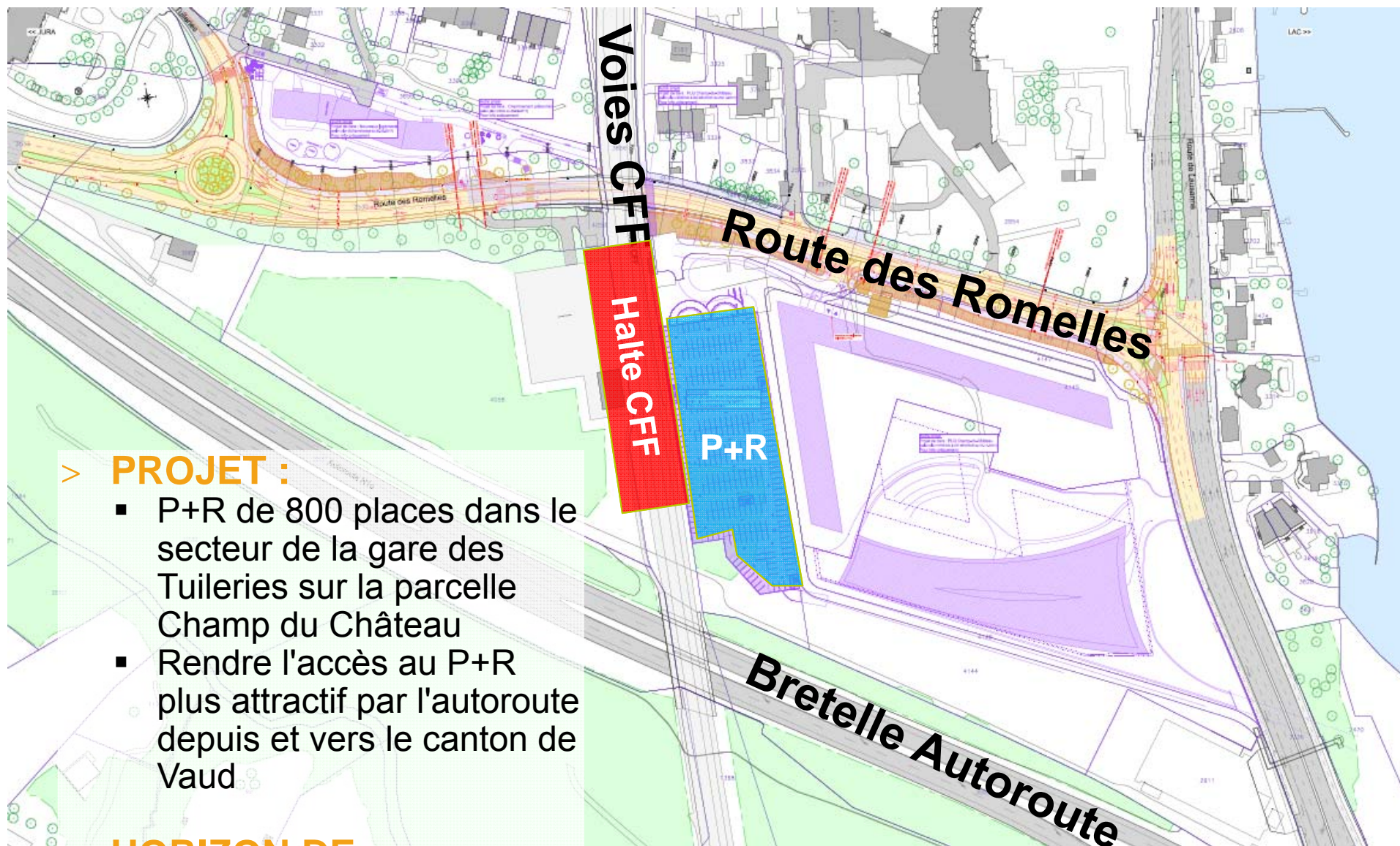
> PLANNING

- Construction 2023-2024 ;
- Mise en service avec le prolongement du tram 15 en 2024.



P+R TUILERIES (BELLEVUE)

P+R TUILERIES À BELLEVUE



> PROJET :

- P+R de 800 places dans le secteur de la gare des Tuileries sur la parcelle Champ du Château
- Rendre l'accès au P+R plus attractif par l'autoroute depuis et vers le canton de Vaud

> HORIZON DE RÉALISATION 2020-2025

ELARGISSEMENT AUTOROUTIER

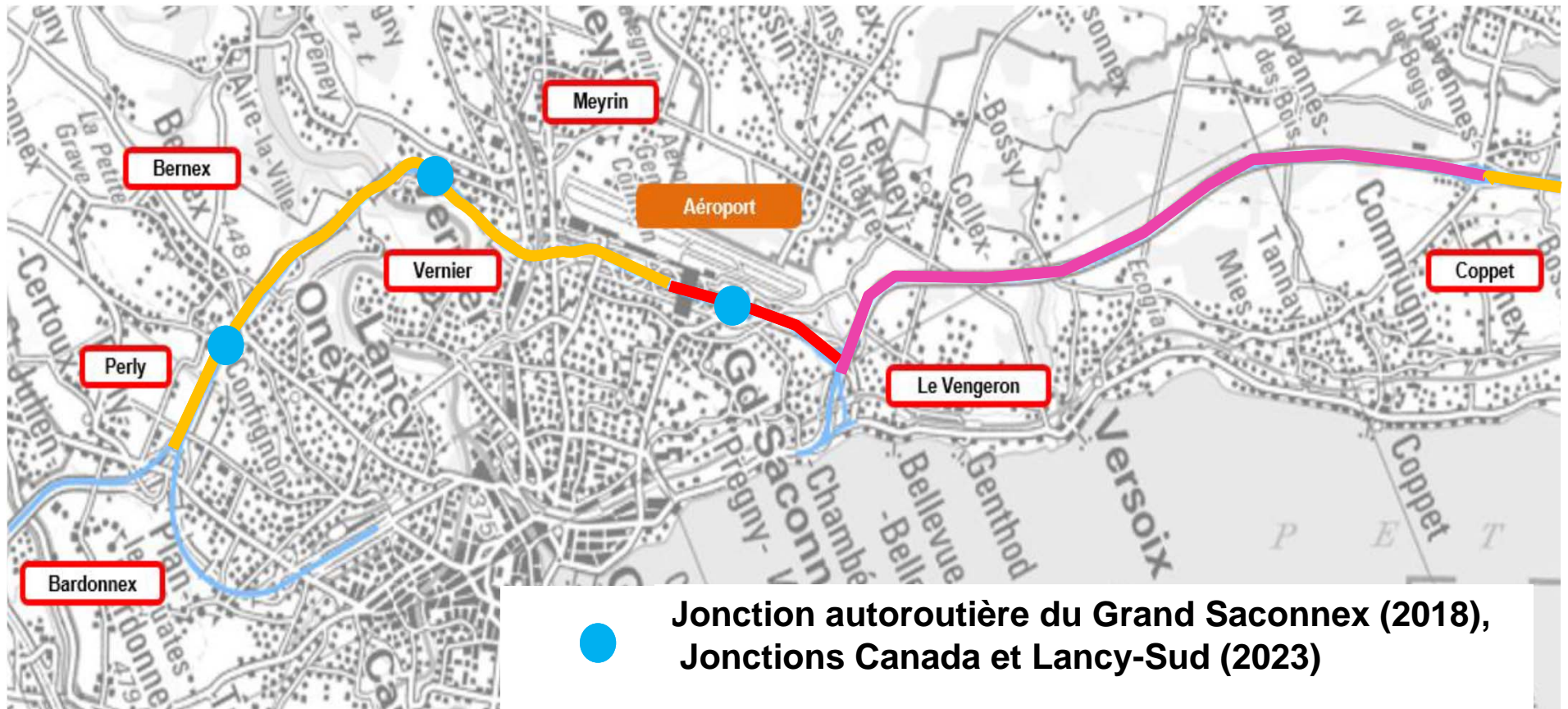
ET OPTIMISATION DES JONCTIONS EXISTANTES
SUR LA FAÇADE AÉROPORT



Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

ELARGISSEMENT DE L'AUTOROUTE

> ETROITE COLLABORATION CANTON – CONFÉDÉRATION



Elargissement (date de début des travaux) :

- Section aéroport – Vengeron (2022)
- Section Vengeron – Coppet (2025)
- Section Perly – aéroport (2027)

NOUVELLES JONCTIONS SECTEUR AÉROPORT

> ACCOMPAGNER LES DÉVELOPPEMENTS DU RÉSEAU CANTONAL

- Création de 4 nouveaux accès dont 1 nouvel échangeur ;
- Accompagnement du projet d'élargissement autoroutier ;
- Accès dédiés et directs à l'aéroport ;
- Desserte des nouvelles urbanisations ;
- Accès direct au pôle multimodal P47 ;
- Raccourcissement des trajets et accès plus rapide à l'autoroute.

⇒ Gain en temps et en capacité

⇒ Meilleure lisibilité du réseau

> PLANNING

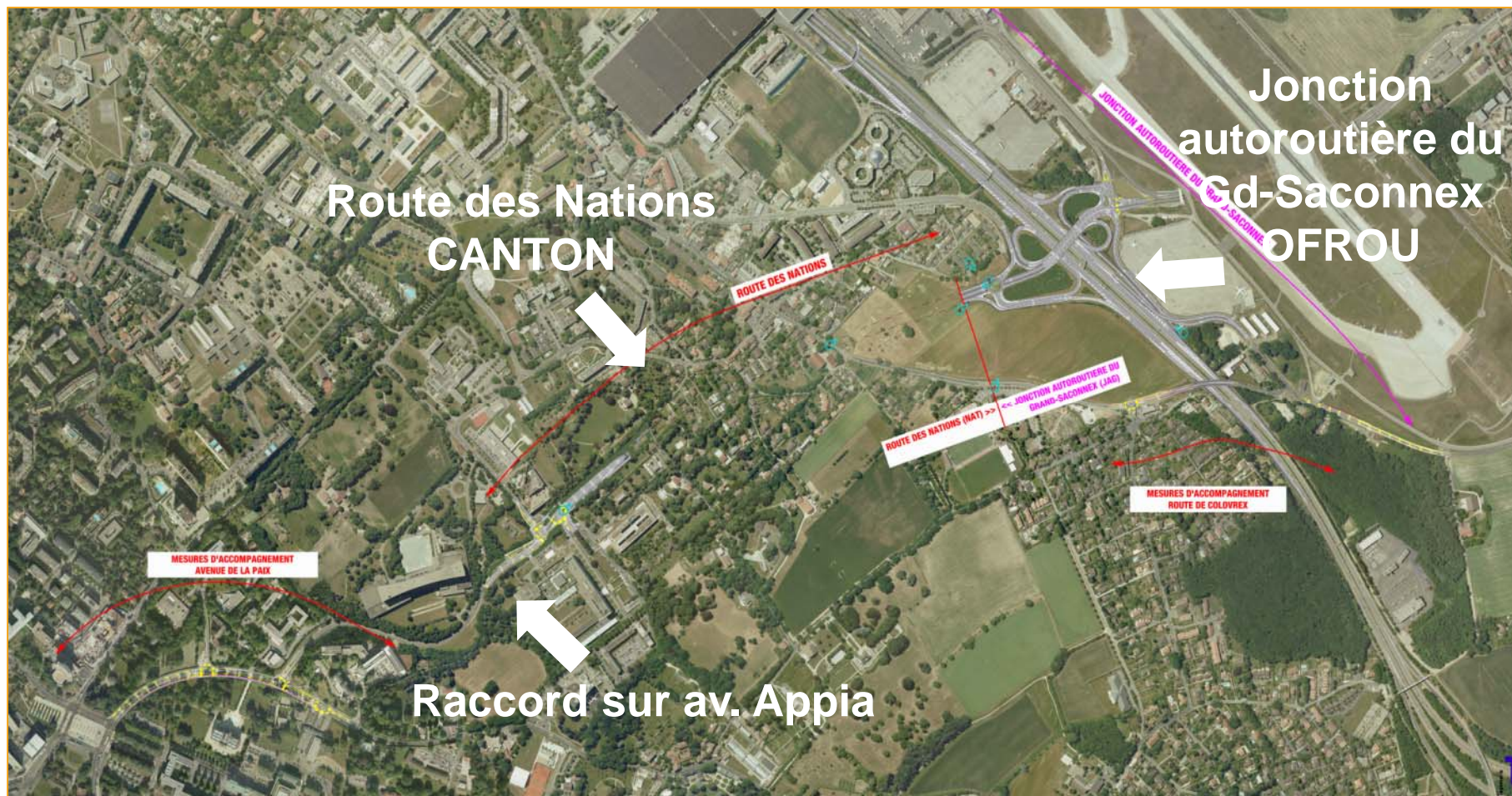
- Réalisations échelonnées entre 2020 et 2030



ROUTE DES NATIONS

ET JONCTION AUTOROUTIÈRE DU
GRAND-SACONNEX

ROUTE DES NATIONS ET JONCTION AUTOROUTIÈRE



ROUTE DES NATIONS ET JONCTION AUTOROUTIÈRE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



ROUTE DES NATIONS ET JONCTION AUTOROUTIÈRE

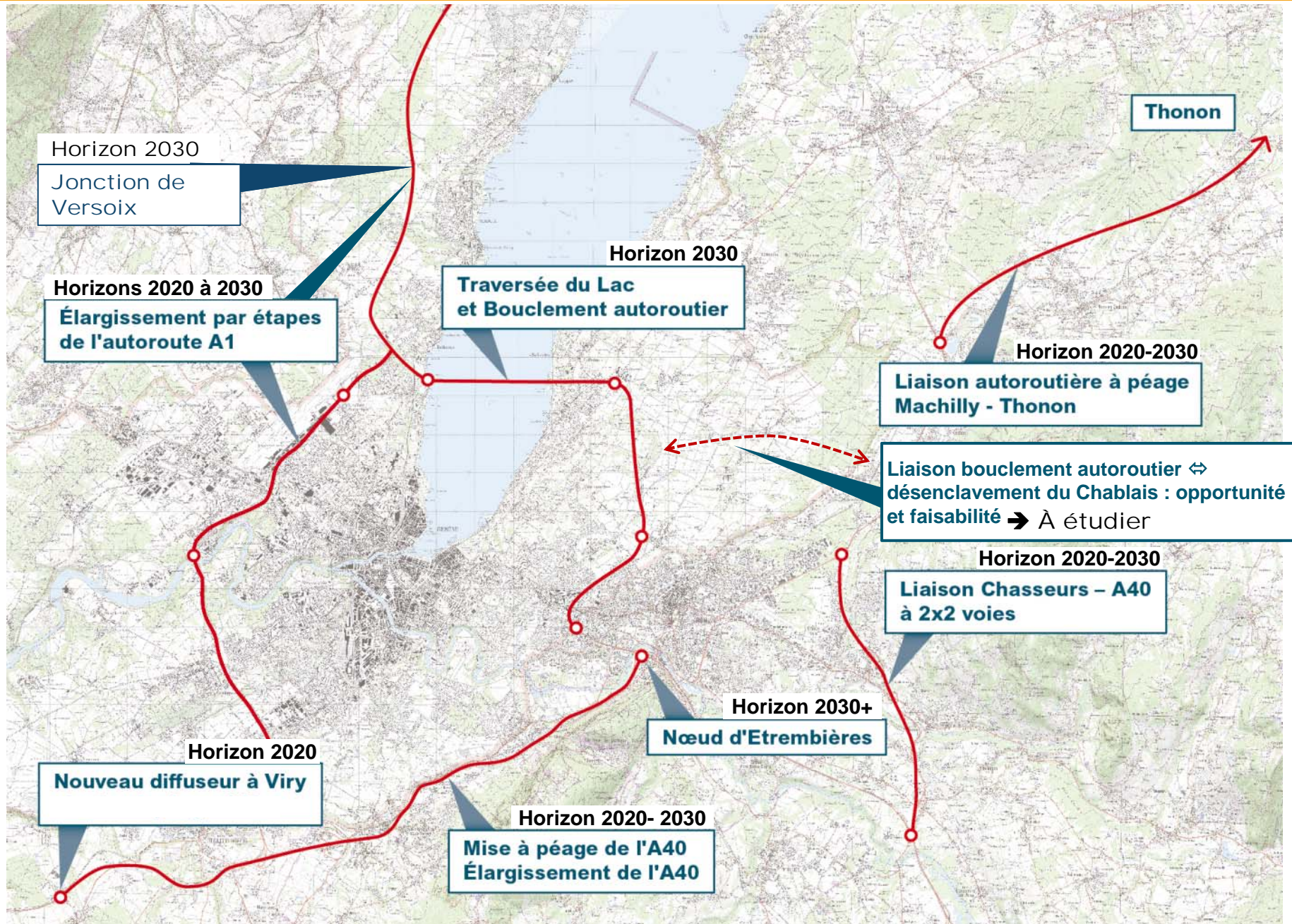


> **MISE EN SERVICE MI-2022**

TRAVERSÉE DU LAC ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

ET JONCTION DE VERSOIX

PLANIFICATION DU RÉSEAU AUTOROUTIER DU GRAND GENÈVE



BOUCLEMENT AUTOROUTIER : LE TRACÉ DE BASE CANTONAL



OBJECTIF DE RÉALISATION : HORIZON 2030

Bouclément autoroutier:

- ↘ Entre le Vengeron et Thônex-Vallard: 14 km
- ↘ Traversée du lac (pont ou tunnel): 3 km

- ↘ Sur la Rive gauche: 9 km en tunnel
- ↘ Jonctions et échangeurs: 2 km

EXEMPLE DE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT



EXEMPLE DE MESURES D'ACCOMPAGNEMENT



ACCROCHE DE LA TRAVERSÉE DU LAC (OPTION PONT) COTÉ VENGERON



PILOTAGE STRATÉGIQUE DU PROJET

> VOTATION DE JUIN 2016 : 63% DE OUI

> COMITÉ STRATÉGIQUE

- Coordination des actions des différents maîtres d'ouvrage du Grand-Genève
- ⇒ représentants des communes de la rive droite (Versoix, Bellevue)

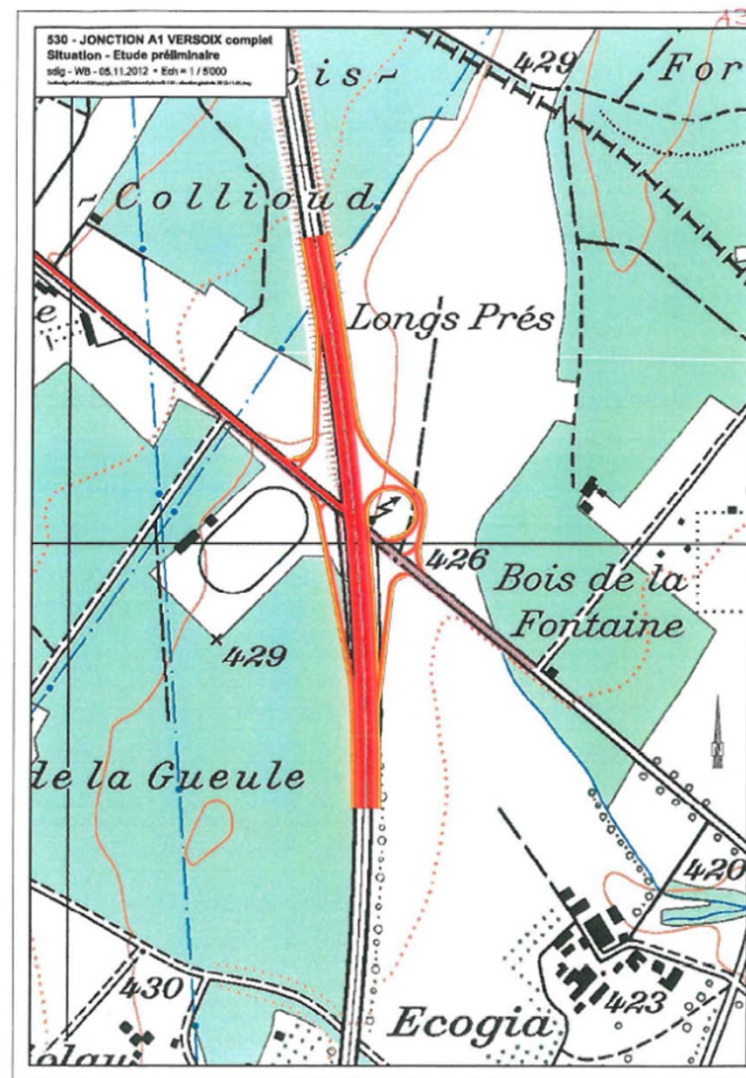
> CONSEIL CONSULTATIF

- Rendre un avis aux différentes étapes stratégiques du projet
- ⇒ représentant de la commune de Prégny-Chambesy
- ⇒ septembre 2017 : choix tunnel-pont-tunnel
- ⇒ 2018 : cahier de recommandations, examen du positionnement des jonctions et de leur insertion

> PLAN ACTIONS CONSEIL D'ETAT

- D'ici 2025 : études d'avant-projet, de projet et préfinancement
- Après 2025 : réalisation
- En parallèle : Travail avec la Confédération

PROJET DE JONCTION AUTOROUTIÈRE À VERSOIX



REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE SUISSE ET DE LA ROUTE DE LAUSANNE

- TRAVERSÉE DE VERSOIX
- TRAVERSÉE DE BELLEVUE

VERSOIX : VUE AU DROIT DU 41 ROUTE DE SUISSE



EXISTANT



FUTUR



VERSOIX : VUE AU DROIT DE DENNER



EXISTANT



FUTUR



VERSOIX : VUE AU DROIT DU 75 ROUTE DE SUISSE



EXISTANT



FUTUR



LES PROJETS DE MOBILITÉ DOUCE DU SECTEUR

LES PROJETS DE MOBILITÉ DOUCE DU SECTEUR

- Voie verte Versoix – Pregny-Chambésy
- Liaison Rte de Bois Chaton – Rte de Collex – Rte des Fayards
- Sécurisation des modes doux sur la route de Colovrex
- Aménagements de mobilité douce le long du tram Nations – Grand-Saconnex
- Aménagements modes doux voies des Batailleux / voie des Traz
- Cours des Nobels
- Promenade de la Paix

- Pénétrante cyclable Versoix
 - ⇒ Requalification Versoix
 - ⇒ Requalification Bellevue
 - ⇒ Sécurisation de la mobilité douce de divers tronçons



LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PAYSAGÈRES

MESURE D'ACCOMPAGNEMENT PAYSAGE (MAP)

L'objectif des MAP est de veiller à ce que l'agglomération n'évolue pas uniquement en se "bétonnant"

Mais aussi en **garantissant un cadre de vie de qualité** et donc en valorisant son armature paysagère qui accueillera les futurs développements

> **Mesures du projet d'agglomération**

> **Vision globale associant**

- Paysage
- Biodiversité
- Cadre de vie
- Mobilité douce

> **Réalisation en partenariat**

- Etat : DGAN, DGT, DGGC, DGEau, OU
- Communes
- Privés

MAP FEUILLASSE (2014-2019)

- > Maintenir **une entité agricole cohérente.**
- > Renforcer **l'ouverture du paysage**
- > Restructurer **les corridors écologiques**
- > Développer **un réseau de mobilités douces** pour cycles et piétons
- > Faire **cohabiter les milieux naturels, agricoles et urbains:**



- Orange Frange marais
- Teal Frange ferme
- Red Frange meyrin
- Green Frange aéroport



MAP FEUILLASSE (2014-2019)

- > **Priorisation sur la frange des fermes:**
 - Réalisation 2018/2019
 - 3 actions: douane, parcelle agricole et forêt
- > **Partenaires : DGAN, DGT, Meyrin, Aéroport**

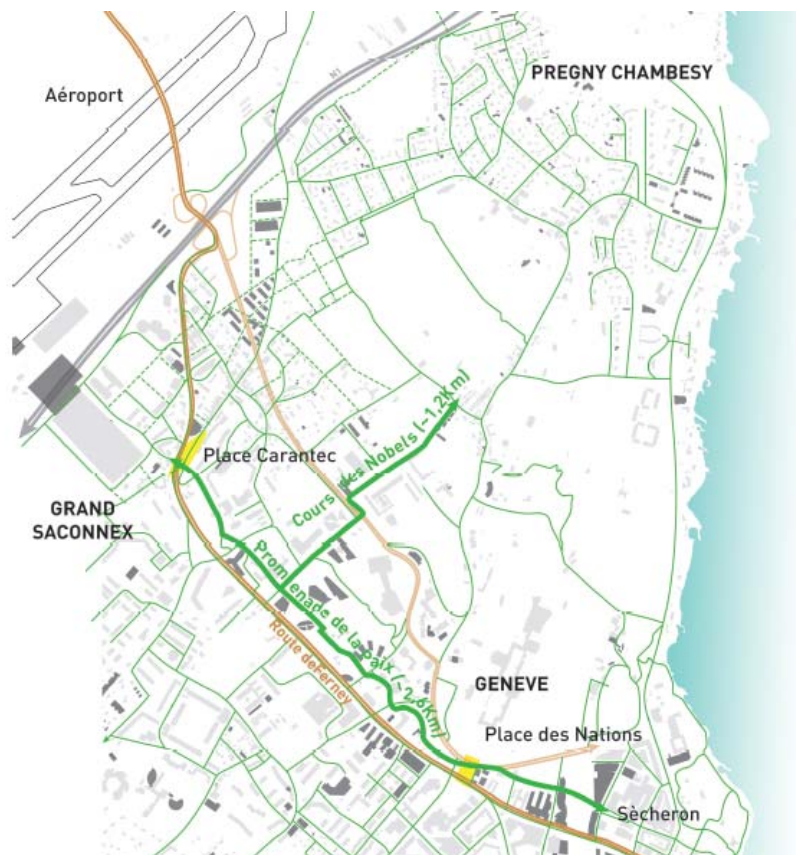


Etangs de Mategnin



Cité Meyrin

PROMENADE DE LA PAIX (2015-2019)



L'objectif de la Promenade de la Paix (2015-2019), issue du PA2, est de **relier les espaces ouverts** (parcs, espaces publics) par **des cheminements modes doux** sur **2.6 km valorisant le patrimoine paysager.**



Des terrasses basses du lac...



... au belvédère du Grand-Saconnex.

PROMENADE DE LA PAIX (2015-2019)

- > Première réalisation:
 - requalification de l'allée de Maître au Domaine de Rigot en 2015
- > Prochaines actions: 2018/2019
 - Poursuite de la valorisation du Domaine de Rigot
 - Secteur du Grand Morillon
 - Parc du Château - Grand-Saconnex
- > Partenaires : DGAN, SMS, OBA, OU, communes de Genève et Grand-Saconnex, OI



Première réalisation: Requalification de l'Allée de Maître – Domaine de Rigot - 2015

RECHERCHE D'UN SITE DE STOCKAGE POUR LES MACHEFERS



Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture

RAPPEL DU CONTEXTE

- Le site actuel de stockage de Châtillon arrivera en fin d'exploitation à l'horizon 2019
- Avec la nouvelle usine d'incinération, Cheneviers IV, le canton doit en parallèle trouver une solution pour le traitement ou le stockage des mâchefers (15 à 20% du volume des déchets incinérés)
- La quantité annuelle de déchets concernés dans le canton est de 30 à 40.000m³
- En cas de stockage, le volume nécessaire est d'environ 1 million de m³ pour faire face aux besoins des 20 à 30 ans à venir

QUELLES POSSIBILITÉS ?

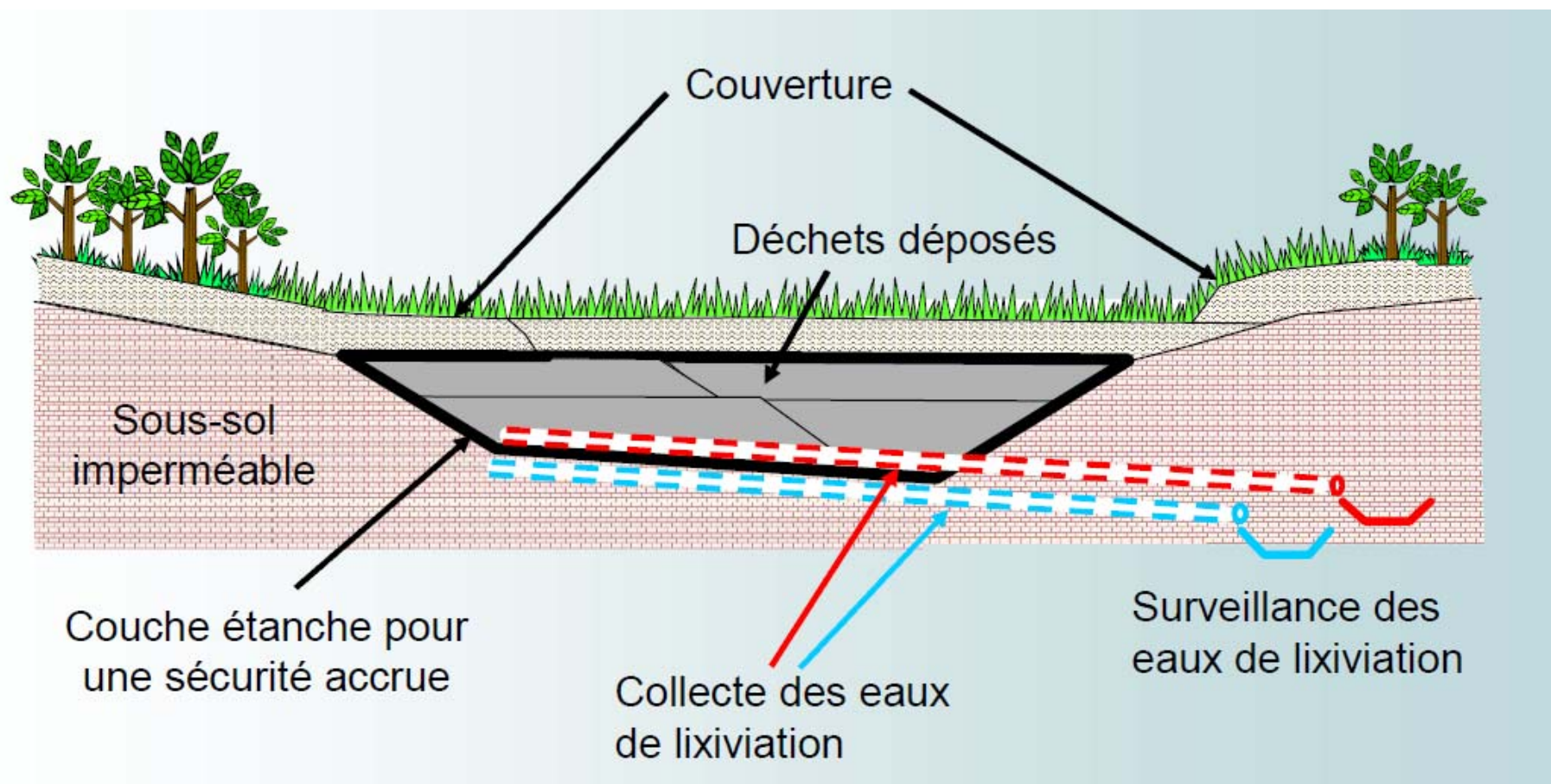
1. Valorisation des mâchefers après traitement adéquat
2. Mise en décharge conformément à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED)
 1. Décharge de type B (anciennement décharge inerte) après traitement adéquat
 2. Décharge de type D (anciennement décharge bioactive) après déferrailage et maturation (seule voie utilisée aujourd'hui à Châtillon et partout en Suisse)
3. Exportation vers d'autres cantons
 - Voie difficilement envisageable aujourd'hui tant que des possibilités de stockage existent sur le canton

ETUDES POUR LA RECHERCHE DE PROCÉDÉS ALTERNATIFS

- Deux études parallèles ont été commandées, l'une par les Cheneviers, l'autre par la Commission intercantonale romande pour le traitement des déchets (CIRTD) sur demande de la Conférence romande des responsables de la protection de l'environnement (CREPE).
- Elles répertorient les procédés existants permettant de traiter les mâchefers de sorte à pouvoir les valoriser ou leur donner une qualité permettant de les entreposer dans une décharge de type B, et donc de pouvoir renoncer à la construction d'une décharge de type D.
- Les résultats seront disponibles en juin 2018 et feront l'objet d'une présentation publique.
- A noter que les techniques utilisées à l'étranger pour la valorisation des mâchefers dans les routes et les remblais ne sont pas conformes à la législation suisse.

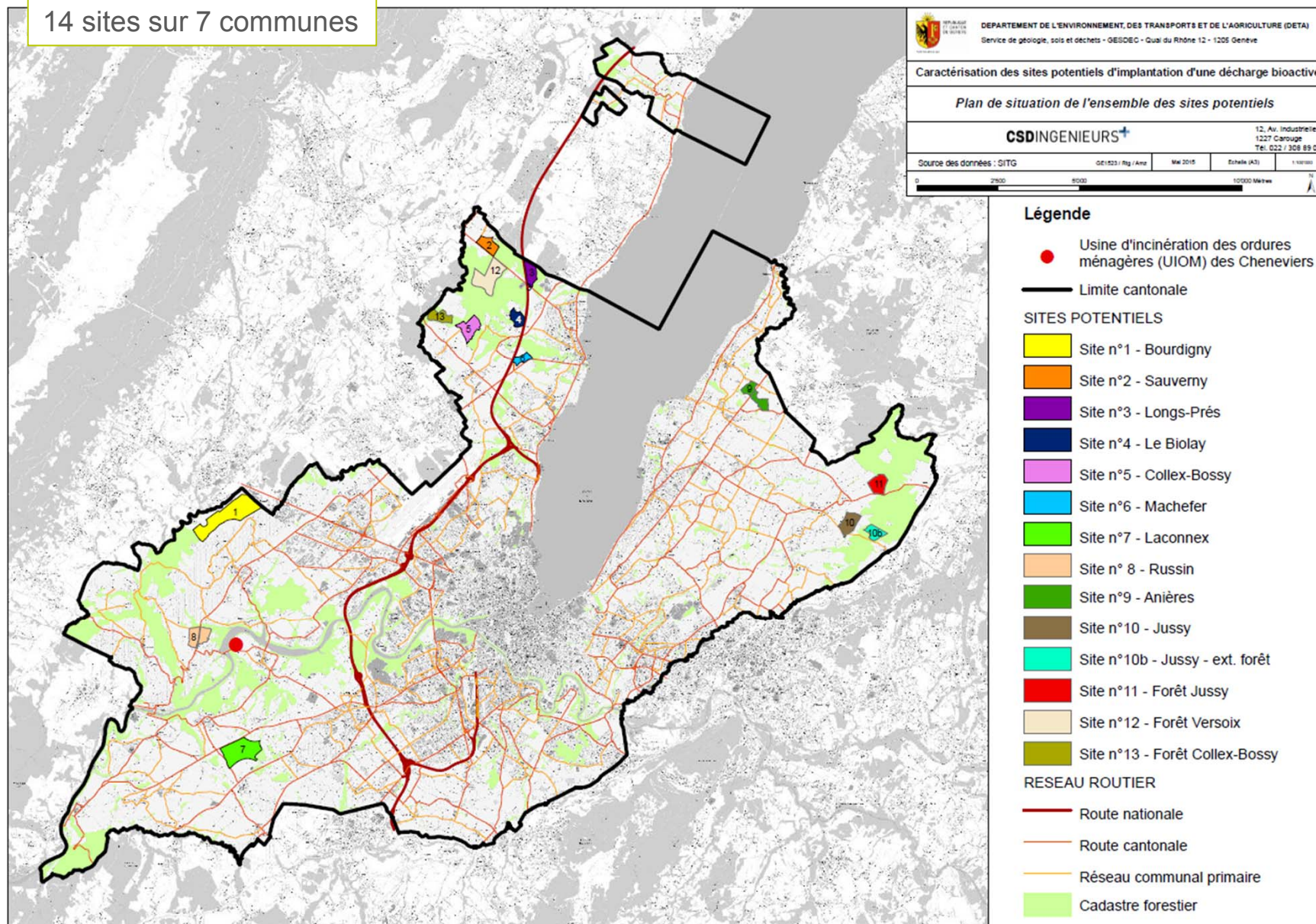
LES DÉCHARGES DE TYPE D : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Schéma de principe



14 SITES SEULEMENT REMPLISSENT TOUTES LES CONDITIONS LÉGALES

14 sites sur 7 communes



RÉSULTATS DE L'ÉTUDE MULTICRITÈRES

5 groupes de sites distincts et communs à toutes les analyses

1. Sites figurant toujours en tête de classement:

- Site n° 1 « Bourdigny », Satigny
- Site n° 3 « Longs-Prés », Versoix
- Site n° 13 « Forêt Collex-Bossy »

2. Sites moyens stables, figurant en milieu de classement, jamais en tête ni en fin de classement:

- Site n° 9 « Anières », communes d'Anières et de Corsier
- Site n° 10 « Jussy »
- Site n° 11 « Forêt Jussy »

3. Sites moyens à mauvais, stables:

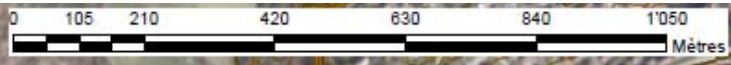
- Site n° 2 « Sauverny », Versoix

4. Sites moyens à mauvais, variant considérablement dans le classement:

- Site n° 6 « Machefer », Versoix
- Site n° 8b « Russin est »
- Site n° 10b « Jussy – Extension forêt »
- Site n° 12 « Forêt Versoix »

5. Sites toujours en fin de classement:

- Site n° 4 « Le Biolay », Versoix
- Site n° 5 « Collex-Bossy »
- Site n° 7 « Laconnex », Laconnex-Bernex
- Site 8a « Russin-ouest »



Echelle 1:8'000







SUITE DES TRAVAUX

Juin 2018 : Présentation publique des résultats des études sur les procédés alternatifs

Automne 2018 : Si encore nécessaire, sondages géologiques sur les sites retenus pour la décharge de type D. Dans le cas contraire, abandon du projet de décharge.

DÉCHARGE DE TYPE A DE COLLEX-BOSSY / BELLEVUE

DÉCHARGE DE TYPE A DE COLLEX-BOSSY / BELLEVUE

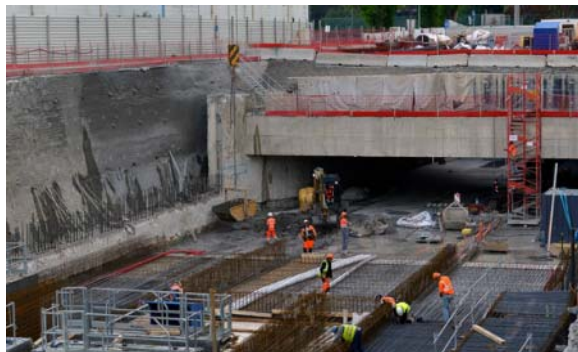
DE QUOI PARLE-T-ON ?

De matériaux d'excavation propres provenant de chantiers :

- De construction de routes
- De construction d'immeubles ou de maisons
- Des Grands Projets
- Du CEVA, d'En Chardon, de la route des Nations

Et demain,

- des Cherpines
- de la gare Cornavin
- ...



DÉCHARGE DE TYPE A DE COLLEX-BOSSY / BELLEVUE

Il a été produit 2,5 millions de m³ de matériaux d'excavation par an en 2014 et 2015.

Cela représente le volume de 36 tours RTS par année.



DÉCHARGE DE TYPE A DE COLLEX-BOSSY / BELLEVUE

OU VONT CES MATÉRIAUX?

Une partie est recyclée : 15%



La majorité sert à combler les gravières : 50%



Le reste est exporté : 35%



CONSTAT CONCERNANT LES MATÉRIAUX MINÉRAUX

- En gros, la moitié des matériaux d'excavation produits sur le canton sont exportés. Or cette situation n'est pas pérenne
- Il nous faut trouver des solutions à Genève
- Ce sont les décharges de type A en zone agricole

QU'EST-CE QU'UNE DÉCHARGE DE TYPE A?

C'est une installation de stockage contrôlée pour matériaux d'excavation non pollués (le seul type de déchet admis = matériaux naturels issus des chantiers de terrassement)

C'est une installation temporaire qui retourne à son affectation d'origine



PLAN DIRECTEUR DES DÉCHARGES DE TYPE A

- ✓ **90 sites potentiels répertoriés dans les premières phases du projet**

- ✓ **18 sites retenus dans 5 secteurs**
 - **Arve-Lac ⇒ 5 sites**
 - **Genève Sud ⇒ 2 sites**
 - **Rive gauche ⇒ 2 sites**
 - **Rive droite ⇒ 5 sites**
 - **Genève Nord ⇒ 4 sites**

- ✓ **6'000'000 m³ de remblais potentiels**

DÉCHARGE DE TYPE A DE COLLEX-BOSSY / BELLEVUE



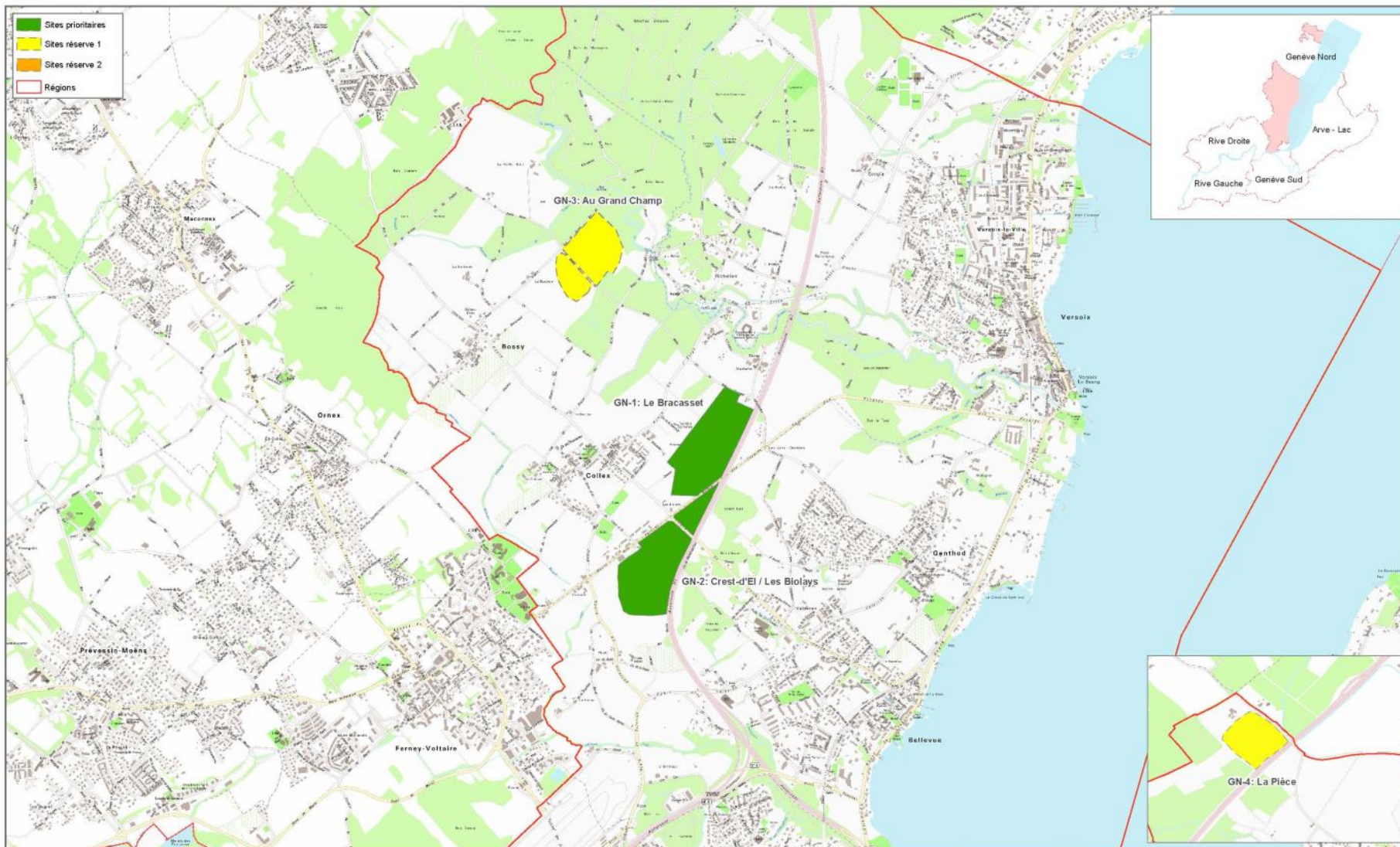
REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

PLAN DIRECTEUR DES DCMI-ME
Localisation des sites potentiels de stockage
Mars 2015

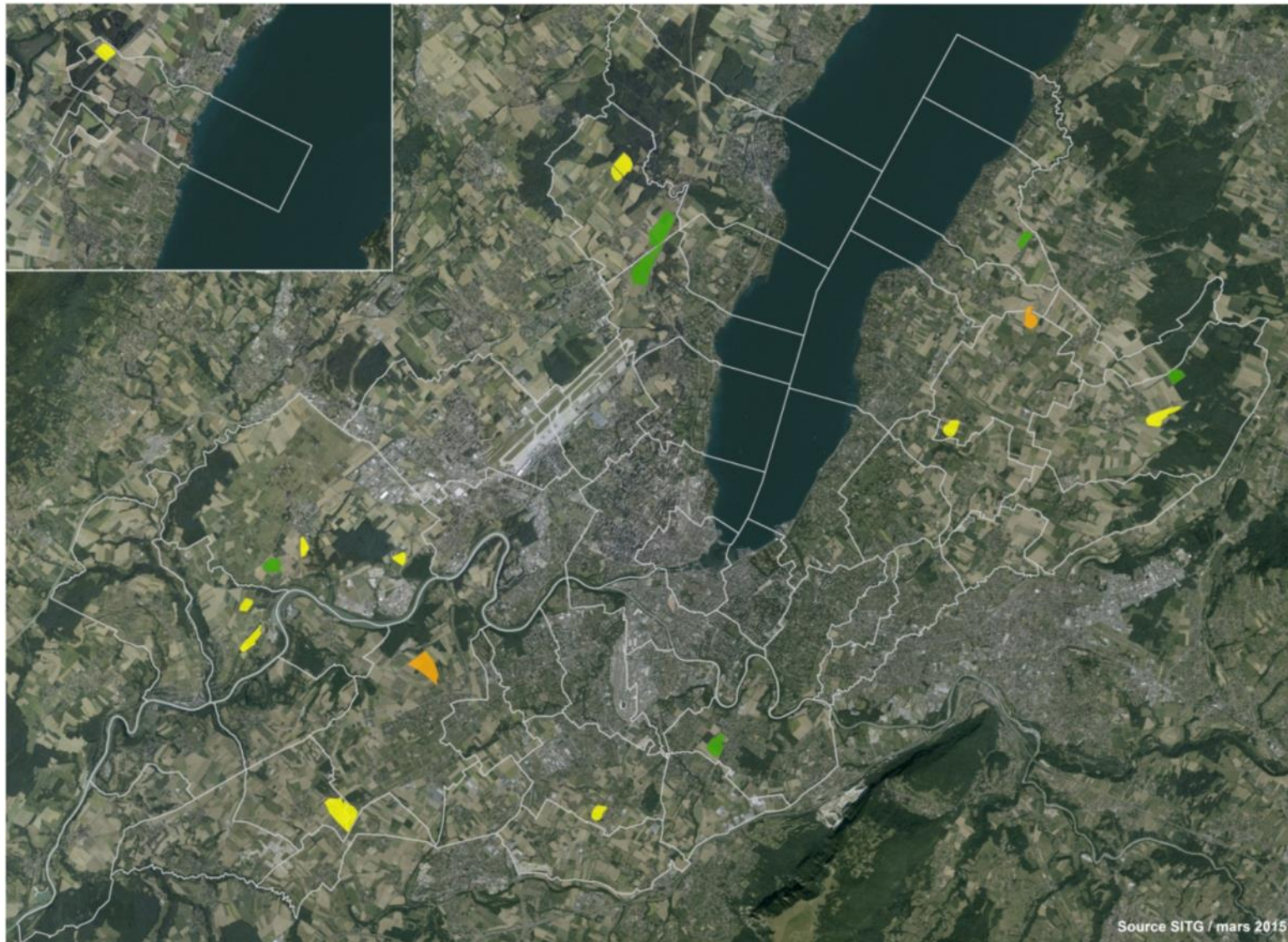
Les périmètres des sites sont indicatifs et devront être
précisés ultérieurement dans le cadre des dossiers de
requête.

REGION GENEVE NORD

Echelle: 1:25'000



DÉCHARGE DE TYPE A DE COLLEX-BOSSY / BELLEVUE



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

VOS QUESTIONS

CONTINUEZ LES DISCUSSIONS LORS DE LA VERRÉE



Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture